

ASSOCIATION des QUARTIERS des GARRIGUES à MAZAN et de la LEGUE à CARPENTRAS

mise en pages michel auberge

siège :
2154, La Venue de Pernes
84380 MAZAN
☎ 0490698157

Association loi 1901
enreg. n°W 84300 1148
courriel :

garrigues.legue@gmail.com

inscrivez-vous sur notre blog

<http://garrigues.hautetfort.com>

pour recevoir les nouvelles de
l'association.

SOMMAIRE

PAGE 1 ET 2

- Annonce de l'AG
- L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

PAGE 3

- Fête Champêtre de 2016
- Attention à la foudre
- Alerte aux chenilles

PAGE 4

- De l'utilité des gilets jaunes
- La nuit de la chouette
- Formulaire d'adhésion

**D'avance merci de votre
soutien : l'union fait la
force**



à noter sur vos agendas

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
de l'association est fixée au
4 mars 2017
à 16h - Salle de la Poste - MAZAN

L'ÉDITO DU PRÉSIDENT : Luc CATHALA

Bonjour à tous

Une année vient de s'achever. Elle fut relativement tranquille pour l'association puisque les gros chantiers auxquels nous participions depuis plusieurs années sont terminés. Ce fut la mise en place du tri collectif et le tout à l'épandage. Pour les poubelles certains les laissent encore en bord de route toute la semaine mais quand ils se retrouveront avec de l'huile de vidange, des papiers gras et des bidons à l'intérieur comme cela est arrivé à deux habitants ils les rentreront. Les vols sont aussi fréquents, pour le moment la COVE les remplace gratuitement mais cela pourrait changer, de plus ce n'est pas esthétique et la réglementation indique bien qu'elles ne doivent pas rester en bord de route.



Le tout à l'épandage génère encore par moment de mauvaises odeurs mais un audit a eu lieu pour identifier les endroits à problème. Il ne reste plus qu'à refaire les chemins Amandiers, Teyssières et la descente de Saint Donat pour que les routes des Garrigues soient toutes en bon état. Le prochain pourrait être les Teyssières mais la mairie attend que les branchements des constructions en cours et à venir soient faits. LA D1 entre Mazan et Pernes est toute neuve. Pour Carpentras le chemin d'Embanay a été remis en état.

L'année 2016 a été marquée pour Mazan par la finalisation du PLU (Plan Local d'Urbanisme), qui va densifier les constructions autour du centre-ville là où des terrains sont disponibles, la mise en place d'une zone artisanale au nord de la route de Carpentras, l'arrêt des constructions à la Peyrière et sur les Garrigues. Cette dernière décision a eu un effet pervers puisque en quelques mois plus de 150 permis de construire ont été déposés juste pour les Garrigues soit plus de 20% de constructions qui vont s'ajouter à celles existantes. Ni la mairie ni le préfet n'ont osé s'y opposer.

Pour la Lègue malgré l'opposition des riverains et de plusieurs associations dont la nôtre, c'est la sortie de Carpentras vers Mazan qui a été victime de l'avidité des promoteurs. La vue sur le Ventoux que nous avons en prenant cette route a été remplacée par celle sur une zone commerciale. La ferme qui était là, typique de notre région, a été rasée. Carpentras a déjà assez de supermarchés et au moment où le centre-ville se meurt ce n'était pas la peine d'en rajouter un autre. Cela va aussi mettre en danger les commerces de Mazan. Le Mac Do qui s'y est implanté vise sciemment les enfants fréquentant le lycée Fabre, alors qu'à la cantine scolaire des repas équilibrés sont servis, la mal bouffe va encore gagner du terrain. Avec le Mac Do route d'Avignon nous avons déjà dans nos quartiers des déchets en provenance, avec celui-là ce sera bien pire.

Le blog (<http://garrigues.hautetfort.com/>) avec 43 communications en 2016 et plus de 200 personnes (130 en 2015) qui le reçoivent est un lien entre les habitants est une source d'information très appréciée. Les résultats des visites pour 2016 : 22837 pages vues pour 6713 visites. Le record étant le 6 juillet avec 118 visites.

Sandrine a créé l'an dernier un forum pour nos quartiers mais devant le peu de succès, nous allons l'abandonner car cela lui prend du temps, c'est bien dommage.

La plupart des actions que nous avons effectuées sont dans le blog, mais ils y en a eu d'autres qui répondaient à des demandes spécifiques d'adhérents, comme des demandes d'information, d'intervention auprès d'organismes divers, le réglage des télévisions lors du passage à la TNT, etc.

Des promenades écologiques ont permis à Jean Marin DESPREZ (de la FNE et LPO) de partager un peu de son savoir sur la faune et la flore de nos quartiers, de mon côté j'ai organisé quelques observations astronomiques.

Comme chaque année la Fête de nos quartiers a permis aux habitants de se rencontrer et de partager un bon moment ; le récit en est joint à ce bulletin. Toutes les activités étaient gratuites, les coûts étant supportés par l'association. Ce qui nous a fait plaisir cette année c'est la présence de nouveaux arrivants et de leurs enfants. Près de 120 personnes y sont passées.

Nous nous investissons aussi dans d'autres associations voisines, soit en y adhérant (France Nature Environnement Vaucluse, La Nesque Propre, Comité Ecologique Comtat-Ventoux, Association des habitants des quartiers Est de Carpentras), soit en entrant dans leurs conseils d'administration comme nous venons de le faire pour cette année avec CINEA84. Cela nous permet d'être rapidement informés et, en cas de besoin, de leur apporter notre appui car nous sommes une des associations environnementales ayant le plus grand nombre d'adhérents avec 158 familles inscrites pour 2016.

Nous avons participé à diverses manifestations de protestation comme devant le Syndicat Mixte de l'Eau Rhône-Ventoux lors de la remise d'une pétition pour se plaindre de l'augmentation excessive et injustifiée du coût de l'assainissement collectif, contre les permis d'exploration pour les gaz de schistes, contre la zone commerciale route de Mazan... Nous avons assisté à des réunions d'information comme le congrès sur les villes et villages de demain organisé par la FNE, à ses 40 ans, aux diverses commémorations nationales et communales et malheureusement à plusieurs enterrements. Suite aux attentats nous étions aux rencontres mises en place par le Collectif Citoyen. Nous avons un stand à la Journée des Associations de Mazan et avons passé l'après-midi à celle de Carpentras. La plupart des ces participations permettent de rencontrer des responsables et d'exposer nos problèmes sans oublier de les féliciter quand ils les résolvent.

Côté administration nous privilégions les contacts directs avec les responsables des services plutôt que les demandes par écrit, ce qui permet un règlement rapide des petits problèmes surtout lorsque la sécurité est en jeu, mais en contrepartie cela oblige à de nombreux déplacements pour les rencontrer. Cela marche aussi avec les habitants.

A noter que certains de nos soucis viennent de l'incivilité de quelques-uns comme la vitesse excessive sur nos chemins, de dépôts sauvages, du bruit, etc. Nous n'hésitons pas à demander des contrôles de vitesse ou à faire intervenir les gardes municipaux à chaque fois. Remarques à juste titre de certains habitants pour des murs de clôture non enduits ou (et) trop hauts, ou (et) qui empêchent les eaux pluviales de s'écouler, une réglementation stricte et bien précise existe, elle se trouve dans le PLU dont nous ferons un résumé sous peu. Attention aussi aux éclairages qui doivent être dirigés vers le sol et ne pas dépasser l'horizontale c'est aussi dans le PLU. L'arrivée de projecteurs à leds économiques n'est pas une raison pour polluer encore plus le ciel et la nature, si certains veulent de la lumière la nuit ils peuvent aller habiter en ville.

Le virage de Malpassé modifié pour améliorer la sécurité des riverains et obliger les voitures à ralentir pour prendre le Pied Marin 1 est source d'angoisse pour ceux qui justement ralentissent avec d'autres véhicules derrière eux, le sens giratoire prévu à cet endroit n'est toujours pas en vue malgré l'insistance de la commune et la nôtre, et la piste cyclable vers le centre ville reste un rêve lointain.

En vous exposant ce bilan je me rends compte que l'année 2016 fut bien remplie. Il est bien évident que toutes nos demandes ne sont pas satisfaites -les budgets sont plutôt à la baisse- mais nous continuerons à agir pour le bien être dans nos quartiers.

Luc CATHALA

FÊTE CHAMPÊTRE DU 4 septembre 2016

La fête de l'association s'est super bien passée ; la météo a été avec nous et il faisait bien bon à l'ombre des grands chênes. Les activités variées ont autant satisfait les anciens que les jeunes enfants.

Dimanche, pendant l'inscription et la constitution des équipes de boules par Mme SOTO et avec l'aide de certains d'entre eux, nous avons installé le matériel.

Les parties furent acharnées et durèrent jusqu'à midi puis ce fut la distribution des prix et de cadeaux aux participants, dont une partie fournie par la mairie.



L'arrivée en milieu de matinée de la famille CARINI de Caromb, composée de Jérôme, Marie-Pierre et du petit Simon dans leur calèche fut très remarquée. Ce bel attelage tiré par un magnifique cheval promena toute la journée les personnes qui le désiraient à la grande joie de tous.

Cette année nous avons eu l'agréable surprise d'avoir avec nous de nouvelles familles arrivées récemment dans nos quartiers avec leurs enfants, qui ont fait redescendre la moyenne d'âge, ont apporté de l'énergie à la fête et ont bien profité des attractions à leur disposition.

Une coupure de courant a interrompu les bonds dans le château gonflable qui se dégonfla mais à son retour il n'en fut que plus apprécié. Un gros merci à la famille riveraine qui depuis des années nous fournit le courant et qui a pu trouver la panne et la réparer.

Michel AUBERGE nous avait concocté un fond musical très varié et a pris de nombreuses belles photos que vous retrouverez sur le blog : <http://garrigues.hautetfort.com/index-3.html>.

L'apéritif a réuni près d'une centaine de personnes, des habitants, des élus dont M. NAVELLO notre Maire, M. RASPAIL notre Conseiller Départemental, M. GANDON représentant la ville de Carpentras, des Présidents d'autres associations et le jeune curé de Mazan, dans une ambiance conviviale. M. CHARASSE du Domaine viticole de Cambades (0607763750), qui fait partie du conseil d'administration, nous a fourni gracieusement son vin rosé pour confectionner le miro ainsi que quelques bouteilles de rouge sur les tables.

Le pique-nique qui a réuni 60 personnes a permis aux grandes familles de participer au repas pour une somme modeste. Cette formule favorise aussi le partage et l'échange des divers plats préparés ce qui fut fort apprécié à certaines tables.

Vers 14h30 Mme MAUMET a fait sur l'estrade une démonstration très colorée d'une danse relaxante chinoise et a reçu de nombreux applaudissements.

Nadine des Ecuries de l'Auzon au chemin du Contrats (0686279746), est venue avec de charmantes cavalières et quatre adorables poneys (ou inversement) promener gratuitement toute l'après-midi les enfants qui le désiraient. C'est la deuxième fois qu'elle nous aide ainsi apportant des étoiles dans les yeux des enfants et des parents. Un grand merci à elle et ses élèves.



A 15 h le trio PicNic (0612289966) nous a offert pendant 1h30 un concert de variétés avec un incontestable talent.

Pendant que certains rangeait le matériel, un groupe dont des enfants était parti observer la nature accompagné par M. DESPREZ naturaliste, membre de la LPO et de la FNE qui est un puits de science sur tout ce qui nous entoure.

Voilà, je pense que les quelques 120 personnes qui étaient là ont pris plaisir à y être et j'espère avoir donné envie aux autres de nous rejoindre cette année.

ATTENTION À LA Foudre !

Il est surprenant en passant dans nos chemins de voir assez souvent des maisons avec des télévisions qui marchent pendant les orages. Il doit en être de même pour les ordinateurs et autres appareils électriques. Les quartiers des Garrigues et de la Lègue sont très sujets aux impacts de foudre.

Les tableaux électriques des maisons récentes sont équipés de parafoudres pour protéger vos équipements électriques contre les surtensions mais lorsque la foudre tombe dans votre terrain ou directement sur la maison la puissance déchargée est telle que les appareils peuvent griller simplement par la présence d'un fort champ électromagnétique.

Donc la solution la plus simple est, dès qu'on entend le tonnerre ou si il y a un risque d'orage pour la journée, de débrancher la prise téléphonique et les prises électriques des appareils et pas seulement les couper avec le bouton marche arrêt.

Vous pouvez aussi repérer sur le tableau électrique les disjoncteurs ou fusibles correspondants aux équipement sensibles sans prise (chauffe-eau, four, moteur piscine, éclairages (surtout à leds), etc.) que vous pourrez couper rapidement si nécessaire.

En cas de promenade sous un orage en forêt s'éloigner des arbres (c'est eux qui risquent le plus d'être touchés par la foudre et aussi "d'exploser" avec des bouts de bois dans toutes les directions. En vous appuyant contre un arbre la foudre passera préférentiellement par votre corps car votre résistance électrique est bien plus faible que celle du bois. Si vous êtes au milieu des champs c'est vous le paratonnerre donc éviter les parapluies, les bâtons de marche. Si l'orage est sur vous, une solution est de vous mettre en boule sur le sol tant pis si vous vous trempez. Par contre dans une voiture sa structure métallique et ses pneus vous protègent.

Bon d'un autre côté un orage c'est beau mais pas de trop près.



Alerte aux chenilles processionnaires

De gros cocons blancs dans vos pins ? C'est là que passent l'hiver les chenilles dites « processionnaires ». Elles se déplacent à la queue leu leu, en longues processions, quand elles descendent, au printemps pour aller s'enterrer jusqu'à l'été. Leurs poils urticants (jusqu'à un million par chenille) sont extrêmement allergisants pour l'homme et les animaux. Tous les détails sur votre blog <http://garrigues.hautetfort.com> : voir les archives de janvier 2015.

DE L'UTILITÉ DES GILETS JAUNES

Comme chaque année il est bon de rappeler quelques règles de sécurité qui ne coûtent rien à être appliquées et peuvent éviter de graves accidents. Après tout aimer un enfant c'est n'est pas que lui acheter tous les jouets du monde mais c'est surtout lui permettre de rester en vie. Pour cela il suffit de lui apprendre et lui faire appliquer quelques règles ou obligations assez simples.

Pour nos enfants, de plus en plus nombreux sur nos chemins dont la plupart ne sont pas larges, des gilets de sécurité seraient très efficaces pour les rendre visibles jusqu'à plus de 500 m. Il suffirait que certains commencent à en porter pour lancer le mouvement. Qu'est ce 3 € par rapport à une vie.

De plus, certains ne respectent pas l'obligation de marcher face aux voitures, obligation qui permet aux piétons de surveiller les véhicules et se ranger sur le bas-côté ou plus si nécessaire.

Parfois ils marchent des deux côtés de la route et au même niveau, ce qui rend encore plus difficile le passage des voitures.

Pire, la plupart des enfants ont les yeux rivés sur leur téléphone, ce qui diminue bien sûr leur attention (s'ils en ont encore), les éblouit, diminue leur champ de vision, augmentant les risques de trébucher ou autres.

Le port du gilet serait aussi très efficace pour les joggeurs et joggeuses le soir sur nos chemins

Le gilet de sécurité ne peut pas tomber en panne, ne coûte pas cher à l'achat, ne coûte plus rien ensuite, ne pèse pas grand-chose, ne prend pas trop de place dans une poche ou un cartable, est bien plus visible que toutes les lampes ou éclairages publics et surtout il peut sauver la vie. S'il est efficace pour vous sauver en cas de panne de votre voiture ça doit bien marcher pour sauver votre enfant.



LES NUITS DE LA CHOUETTE : vendredi 10 mars 2017 19h30

Des nuits de la chouette sont organisées un peu partout en France par la Ligue pour la Protection des Oiseaux. Dans ce cadre, Jean Marin Desprez nous propose des observations à la nuit tombée.

Rendez-vous parking de la Boiserie à Mazan. Les observations se font près des nichoirs derrière la Boiserie. Prévoir vêtements chauds, petit siège. Si les conditions météo étaient défavorables, changement de date - L'heure sera également confirmée.

Les adhérents actuels pourront renouveler leur adhésion lors de l'assemblée générale.

Rejoignez-nous pour animer et embellir la vie dans nos quartiers.

Le formulaire d'adhésion est téléchargeable sur notre blog

FORMULAIRE D'ADHÉSION

à renvoyer au trésorier : Hans Kruisbrink, n° 427 chemin de Saint Donat -84380 MAZAN

Renseignements aussi sur notre site : <http://garrigues.hautetfort.com>

Nom, prénom

Adresse postale

adresse internet : téléphone

J'adhère à l'Association des Garrigues de Mazan et de la Lègue de Carpentras et je joins un chèque de 10 euros pour ma cotisation annuelle (à l'ordre de l'Association)

Je demande l'envoi des bulletins par courrier postal (adhérents n'ayant pas internet)

Je souhaite contribuer à la vie de l'association : indiquez éventuellement dans quel domaine (secrétariat, communication, informatique, organisation, droit, technique, environnement...etc)

Fait à le signature